

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 mars 2019

La Région Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg créent la Société Publique Locale pour les Transports interurbains de l'agglomération strasbourgeoise

La Région Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg se sont réunies, ce lundi 11 mars 2019, à la Maison de la Région de Strasbourg, en vue de constituer la Société Publique Locale (SPL) en charge des transports interurbains de l'agglomération strasbourgeoise.

La nouvelle SPL prendra le relais de l'actuelle Compagnie des Transports du Bas-Rhin (CTBR) et se verra confier, à compter du 1^{er} septembre 2019, la mise en œuvre d'un contrat d'obligation de service public, assurant, dans ce cadre, la continuité de l'ensemble des missions de la SAS CTBR.

David Valence, Vice-Président de la Région Grand Est, **Robert Herrmann**, Président de l'Eurométropole de Strasbourg, **Pascal Mangin**, **Justin Vogel** et **Hubert Walter**, Conseillers régionaux, ont été nommés administrateurs de cette société publique locale. Ils en ont approuvé les statuts à l'unanimité, élu son Président, **David Valence** et nommé son Directeur Général, **Guillaume Tierny**, qui prendra ses fonctions le 3 avril prochain.

Faisant face à des échéances quasi-concomitantes de leurs contrats de transports respectifs pour l'exploitation des réseaux urbains et interurbains, **la Région Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg souhaitent ainsi renforcer leur partenariat pour mettre en œuvre le projet de Réseau Express Métropolitain (REM) issu du Grenelle des Mobilités en s'appuyant sur un schéma d'exploitation inédit en France.**

Les réflexions techniques ont orienté la Région Grand Est et l'Eurométropole vers la création de deux SPL à actionnariats croisés : l'une à vocation interurbaine (80 % Région Grand Est et 20 % EMS) qui reprendra les missions de la CTBR et l'autre à vocation urbaine (80 % EMS et 20 % Région Grand Est) qui reprendra les missions de la CTS.

Première réponse opérationnelle aux ambitions du Grenelle des mobilités, la SPL interurbaine constitue, sous l'impulsion conjointe de la Région Grand Est et de l'Eurométropole de Strasbourg, un outil adapté permettant d'accompagner de manière efficace et souple les évolutions de l'offre de mobilités sur le bassin strasbourgeois, en lien avec la réalisation du Contournement Ouest de Strasbourg et la requalification de l'autoroute A35.

Contacts presse

Région Grand Est
Julie SAUCÈDE
Tél. : 03 88 15 68 96
julie.saucede@grandest.fr

Eurométropole de Strasbourg
Véronique PETITPREZ
Tél. : 03 68 98 83 40
veronique.petitprez@strasbourg.eu